

COMPTE-RENDU

De la séance du CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 23 novembre 2023 – 18h30

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 23 novembre 2023 à 18h30 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 17 novembre 2023

Etaient présents : M. MONIER, Mme PERICHON, M. ALLAIN, Mme PARRET BONMARTIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, M. JOLY, M. MERCIER, Mme FAURE, Mme FERREIRA, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. CARBON, M. OLIVEIRA, Mme MARTIN, M. PERET, M. GALAND, Mme MORAND ;

Étaient absents : /

Pouvoirs : Mme LACAUX (à Mme PARRET BONMARTIN), Mme DIAT (à M. ATHAYNE), Mme DAVAUD (à Mme MARTIN), Mme LUCOTTE (à M. MONIER), Mme AZEVEDO (M. LITAUDON) ;

Secrétaire de séance : M. GALAND ;

Election du secrétaire et du secrétaire adjoint

Monsieur le Maire désigne François GALAND pour assurer les fonctions de secrétaire de séance qui sera assisté par Mme COULOMNIER, Directrice Générale des Services.

Compte-rendu de la précédente séance

Le compte rendu de la séance du 26 octobre 2023, adressé préalablement à l'assemblée, est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation

DEC202396 Signature d'une convention d'occupation précaire avec la Communauté de Communes pour l'utilisation du local sis aux 6-8 de la rue de Vouroux ;

DEC202397 Signature d'une convention de prestation intellectuelle avec l'office de tourisme Entr'Allier Besbre et Loire, l'association Les Affranchis pour l'animation de l'après-midi contée du 25 octobre 2023 ;

DEC202398 Signature d'un contrat de prestation avec « The Cotton fields singers » pour un concert à l'église de Varennes le dimanche 24 mars 2024 pour un montant de 300 € TTC ;

DEC202399 Signature d'un devis pour la fourniture d'une plaque signalétique pour l'entrée de la Résidence Jeanne Saulnier par le Fablab pour un montant de 18.05 € HT ;

DEC2023100 Mise à disposition de la salle Max Favalelli au CSE de la CPAM de l'Allier le vendredi 08 décembre 2023 à partir de 8h30 ;

DEC2023101 Mise à disposition de la salle Max Favalelli au SICTOM Sud Allier le lundi 11 décembre 2023 à partir de 7h ;

DEC2023102 Signature d'un devis pour prestation supplémentaire de doublage placo d'un local commercial situé au 26 rue Antoine Fayard pour un montant de 854.40 € TTC avec la société Fleury ;

DEC2023103 Signature d'un devis pour la réalisation d'un cheminement piéton en béton désactivé pour l'entrée de la résidence Jeanne Saulnier d'un montant de 13 779.56 € TTC avec l'entreprise COLAS ;

DEC2023104 Signature d'une convention tripartite entre le collège Saint Exupéry, le Conseil Départemental de l'Allier et la Commune pour l'utilisation des installations sportives ;

1- JEUNESSE / Renouvellement de la convention avec Viltais relative à la gestion d'un Point Information Jeunesse 2024

Le conseil, à l'unanimité, approuve le report du sujet.

2- JEUNESSE / Subvention exceptionnelle à l'école George Sand

Le conseil, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle à l'école George Sand d'un montant de 800 € pour l'année scolaire 2023/2024.

3- FINANCES / DM 3 budget 2023 ville

Le conseil, à l'unanimité, approuve la décision modificative N°3 sur le budget principal 2023 de la ville arrêtée en dépense et en recette à 81 620.00 € en section de fonctionnement et à 235 000 € en section d'investissement.

4- TRAVAUX / Avenant 26 pour le marché de travaux des Frères Maristes – lot 2 Couverture

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant n°26 au lot 2 Couverture avec l'entreprise EURL Rlotte.

5- URBANISME / Convention de servitude avec Enedis sur la parcelle AZ19

Le conseil, à l'unanimité, approuve la convention de servitude avec Enedis sur la parcelle AZ19, et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

6- URBANISME / Convention de servitude avec Enedis sur la parcelle ZA08

Le conseil, à l'unanimité, approuve la convention de servitude avec Enedis sur la parcelle ZA08, et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

7- PVD / Signature d'un avenant 1 à la convention ORT

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant 1 à la convention ORT et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

8- RESSOURCES HUMAINES / Les heures complémentaires

Le conseil, à l'unanimité, approuve la majoration de l'indemnisation des heures complémentaires aux taux définis par les textes :

- 10 % pour chacune des heures complémentaires accomplies dans la limite du dixième des heures hebdomadaires de service afférentes à l'emploi à temps non complet
- 25 % pour les heures suivantes.

9- RESSOURCES HUMAINES / Les autorisations spéciales d'absence

Le conseil, à l'unanimité, approuve la mise à jour le tableau des autorisations spéciales d'absence telle que présentée en conseil et en comité social territoriale.

10- RESSOURCES HUMAINES / Modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation

Le conseil, à l'unanimité, approuve les modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation telles que présentées en conseil et en comité social territoriale.

11- RESSOURCES HUMAINES / Modalités de remboursement des frais de déplacement

Le conseil, à l'unanimité, approuve les modalités de remboursement des frais de déplacement telles que présentées en conseil et en comité social territoriale.

12- RESSOURCES HUMAINES / Création de postes et modification du tableau des postes et effectifs

Le conseil, à l'unanimité, approuve les créations de postes et modifications suivantes :

Filière	Poste	Grade	ETP	Nombre de postes créés
Médico- sociale	Coordonateur/animateur de vie sociale	Agent social	0.8	1
	Agent de vie sociale partagée	Agent social	0.8	2
/	Service civique	/		2
		Total		5

Service	Poste	Grade	Temps de travail hebdo	Modification apportée
Restaurant municipal	Agent de restauration polyvalent	Adjoint technique	25h	Temps de travail : 27.5 h
Pôle administratif	Agent comptable	Adjoint administratif principal 1 ^e classe	28h	Temps de travail : 32 h

13- RESSOURCES HUMAINES / Rémunération des heures supplémentaires/complémentaires

Le conseil, à l'unanimité, approuve la possibilité pour les postes mentionnés ci-dessous de rémunérer les heures supplémentaires/complémentaires effectuées :

Restaurant municipal	Chef Adjointe au chef Agents de restauration polyvalents Gestionnaires de salle
Entretien des bâtiments	Agents d'entretien
Pôle famille	Directrice Responsable administrative Directrice ALSH Animateurs ATSEM
Police municipale	Chef de service Policier municipal
Services techniques	Responsable bâtiments/voirie Responsable espaces verts Responsable peinture Agents techniques
Administration Générale	Gestionnaire RH Chargée de mission PVD Chargée de la vie associative

14- RESSOURCES HUMAINES / Mise en œuvre de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle

Le conseil, à l'unanimité, approuve la mise en œuvre de la prime pouvoir d'achat pour les agents de la collectivité.

15- ACTION SOCIALE / Subvention au CCAS

Le conseil, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention de 3 000 € au CCAS pour 2023.

